

ATELIER « TRANSITION ECOLOGIQUE et ENVIRONNEMENT »

CONSTAT

L'écologie est à la fois une **démarche individuelle et collective (elle concerne tous les échelons du territoire : commune, intercommunalité, région et état central)** et **ne doit pas être punitive**. Notre modèle de croissance est destructeur pour l'environnement, la « croissance verte » elle, est porteuse d'emplois dans la recherche, dans le bâtiment par exemple. Certains participants font part de la nécessité de faire un nouveau choix de société écartant le néo-libéralisme et la civilisation de « l'apparence ».

Une commune bretonne est prise comme exemple de développement tout écologique : Langouet. Ce type de communes devraient être valorisé par les médias et récompensé.

PROPOSITIONS

- **Eduquer** chacun à une consommation éclairée
- Privilégier **les circuits courts**
- **Mieux informer** sur les recyclages
- **Développer le compostage**
- Favoriser les **économies d'énergie** (ex: isolation thermique, chauffage..)
- Développer des écoquartiers en y associant la population
- Développer **les transports en commun** en veillant à une cohérence sur le territoire.
- **Favoriser le rail**
- Développer **les voies douces** (voies piétonnes et pistes cyclables)
- **Supprimer les nuisances visuelles** (antennes TV par exemple)
- **Mieux informer sur les aides** à l'isolation des bâtiments
- **Accorder des dérogations à la législation en cours dans les cas d'installations vertueuses privées.** (ex : tout à l'égout)
- **Réglementer les emballages** pour une moindre consommation de papier, carton, plastique...
- **Limiter le chauffage** qu'il soit individuel ou collectif
- **Encourager et favoriser les énergies propres**
- **Utiliser les fonds européens** pour développer des projets locaux (ex : écoquartiers, stations d'épuration...)
- **Se dégager de la pression des lobbies**
- **Lutter contre l'agriculture intensive**
- **Favoriser les petites exploitations agricoles écologiques pour une consommation locale** et simplifier les démarches administratives pour celles-ci.
- **Interdire le glyphosate et les produits phytosanitaires**
- **Favoriser les régies pour la distribution de l'eau**